

vais pas voter pour la motion. Ce n'était pas parce que je désirais laisser entrer un plus grand nombre d'Orientaux en Colombie-Britannique, mais parce qu'il y a quantité de choses plus importantes à considérer que le fait d'admettre quelques Orientaux au pays. Lorsque je me suis opposé le plus énergiquement à l'entrée des Orientaux au Canada, on les faisait venir par pleins bateaux pour travailler à la construction des chemins de fer et à d'autres entreprises semblables, et ils prenaient la place de la main-d'œuvre blanche. Les quelques Orientaux qui entrent au Canada maintenant se rangent dans une classe plus élevée; ce sont des gens instruits, des savants, des médecins, des avocats et ainsi de suite. Je ne me préoccupe pas beaucoup de ces quelques cas, et par ailleurs comme nous avons une entente avec le Japon, je n'ai pas cru qu'il serait sage de faire trop de bruit à ce sujet. Je n'avais aucune objection à ce que l'honorable représentant de Vancouver-Est (M. Mac-Innis) présente cette motion, mais je me suis opposé énergiquement à une déclaration qu'il a faite en terminant le débat, car lorsqu'il a parlé pour la deuxième fois sur cette question il a clôturé la discussion. Voici ce qu'il a dit:

Quiconque vote contre cette motion se prononce en faveur du principe que nous devons laisser des gens auxquels nous ne pouvons pas accorder des droits et les privilèges de citoyens venus dans ce pays pour s'y installer de façon permanente. Il votera aussi pour que l'on continue de laisser entrer ces gens au pays.

Vous savez tous que ce n'était aucunement l'intention. Nous ne votions pas en faveur de l'admission de ces gens au pays; nous votions comme nous l'avons fait dans le but de ne pas violer une entente entre le Canada et le Japon. Cependant, je suis convaincu qu'au cours des prochaines élections en Colombie-Britannique on se servira de cet argument contre moi, et il renferme tout juste assez de vérité pour que l'on ne puisse pas dire que c'est un mensonge. On lancera cette accusation contre moi pendant la prochaine campagne électorale en Colombie-Britannique, si je me présente de nouveau.

M. MacINNIS: J'invoque le règlement, monsieur l'Orateur: je ne suis aucunement opposé à ce que l'honorable député discute cette motion, car elle n'est pas de nature à me faire tort, mais je me demande quel rapport elle peut avoir avec la question à l'étude. Elle ne s'y rapporte aucunement.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: Au sujet de l'appel au règlement, je dirai qu'on a laissé une grande latitude aux honorables membres pendant cette discussion, et il me

[M. O'Neill.]

semble que je ne devrais pas déclarer que l'honorable député viole le règlement en ce moment.

M. O'NEILL: Il y a une autre question que je désirerais rappeler à l'attention de la Chambre; Je fais allusion à une autre remarque de l'honorable député de Vancouver-Est. Celui-ci ne s'en est pas excusé et je suis fort étonné qu'il ait pu s'en tirer comme il l'a fait. Je ne crois pas, même aujourd'hui que l'on devrait la lui passer. Voici ce qu'il a dit:

Cela n'a pas empêché le parti libéral d'aider les communistes dans Vancouver-Est. On m'a dit que le candidat communiste à Vancouver n'a pas soumis le compte de ses dépenses électorales; je crois savoir que la raison qu'il avait pour cela était, comme il l'a déclaré, que le parti libéral avait fourni les fonds et que c'était à ce dernier qu'il appartenait de soumettre le compte des dépenses.

Deux jours après, monsieur l'Orateur, l'honorable député s'exprimait ainsi:

Depuis, M. Bruce, le candidat communiste en question, m'a appris que ce n'est pas exact. Comme personne ne pouvait faire sa déclaration ici, je m'en charge.

Voilà, je suppose, un autre argument que l'on invoquera au cours des prochaines élections en Colombie-Britannique. La première déclaration parut en première page des journaux de la province, tandis que ceux-ci n'accordèrent à la seconde qu'un très faible espace, parmi les annonces dans les dernières pages.

Quant à savoir s'il convient ou non d'augmenter nos armements, monsieur l'Orateur, voici ce que je dirais: Je commençai à travailler en Colombie-Britannique alors que j'étais encore simple garçonnet. Je n'ai jamais eu à me battre depuis que j'ai quitté les bancs de l'école, mais je ne me suis pas taillé cette renommée enviable en proclamant à la face du monde que je ne pouvais ni ne voulais me battre.

M. J. J. DUFFUS (Peterborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, je m'efforcerai d'être aussi bref que possible. Il y a quelques heures encore, je ne me proposais pas de prendre part au débat, car la nécessité pour le Canada d'augmenter sa sécurité est si manifeste à mes yeux que j'ai pris pour acquis que le meilleur moment de discuter était lors de l'étude des crédits en comité. Mais lorsque je lus dans les journaux de mardi soir que la Grande-Bretagne projetait une augmentation de ses armements sur terre comme sur mer, la question de la défense du Canada surgit avec force à mon esprit et éveilla en moi un sens plus aigu de ma responsabilité de député à l'endroit de mes commettants.

Si le compte rendu des journaux est exact, et je n'ai pas lieu d'en douter, que la Grande-